



Kinshasa le 20 aout 2020

Le “Congo n'est pas à vendre” exhorte le gouvernement à mettre fin aux schémas dangereux des banques congolaises

La campagne “Le Congo n'est pas à vendre” (CNPAV) exhorte le gouvernement congolais à réformer son secteur bancaire, à la suite de nombreux rapports mettant en cause l'intégrité du système financier et présentant des risques importants pour la préservation de l'accès au dollars américain.

La campagne le « Congo n'est pas à vendre » (CNPAV) s'inquiète de voir une nouvelle publication mettant en cause une banque Congolaise. Le rapport « Affaires risquées », publié par l'organisation américaine « The Sentry », montre comment des entrepreneurs nord-coréens enfreignent des sanctions internationales en passant par le système bancaire congolais et la banque Afriland RDC. Ce rapport fait suite à un autre rapport publié en juillet par Global Witness et PPLAAF, « Des sanctions, mine de rien », selon lequel le milliardaire israélien Dan Gertler aurait utilisé la banque Afriland RDC pour contourner les sanctions américaines à son encontre. La société civile tire la sonnette d'alarme sur ces pratiques qui portent préjudice au développement du pays et pourraient porter atteinte à son économie et ses relations avec les États-Unis.

La banque Afriland RDC, une fois de plus indexée

“Le rapport de The Sentry, mais aussi celui de PPLAAF et Global Witness ont montré comment Afriland est devenu le refuge mais aussi le paradis de ceux qui cherchent à esquiver les sanctions internationales à leur encontre.” selon Jean Claude Mputu, porte-parole du CNPAV. Le rapport de The Sentry montre qu'en 2018, deux hommes d'affaires nord-coréens ont ouvert des comptes bancaires en RDC et mené des travaux apparemment financés par des fonds publics congolais, allant à l'encontre des sanctions de l'ONU, des États-Unis et de l'Union Européenne.

Organisations signataires : PPLAAF, UNIS, OCICD, AFREWATCH, OEARSE, CdC/RN, 1 CONGO NOUVEAU, RESOURCE MATTERS, RAID.

En juillet dernier, l'enquête de PPLAAF et Global Witness exposait comment Dan Gertler aurait contourné les sanctions américaines à son encontre en utilisant un réseau de compagnies écrans et les services de cette même banque. Gertler, ami personnel et proche de Joseph Kabila, ancien président du Congo, a été sanctionné par les États-Unis en décembre 2017 suite à son implication dans des “contrats miniers et pétroliers opaques et entachés de corruption”. En juillet, le CNPAV avait appelé le procureur général de la RDC à se saisir d’office de la question des détournements de sanctions de l’homme d’affaires Dan Gertler sans aucun résultat apparent.

Ces deux rapports mettent en cause la branche Congolaise de la banque Afriland First Bank, basée au Cameroun. Celle-ci aurait autorisé certaines opérations possiblement frauduleuses, et permis à ce que d’énormes sommes soient déposées en espèces dans sa banque. De plus, elle n'aurait vraisemblablement pas fait preuve de la diligence requise à l’égard des personnes sanctionnées ou dans les procédures de la lutte contre le blanchiment d'argent. Ainsi, en 2018, les bénéfices de cette banque ont augmenté de près de 350 %.

Non-respect des procédures de conformité

Les pratiques d’Afriland RDC rappellent celles de la BGFI, éclaboussée par des scandales de corruption et financement du terrorisme; ou encore la controverse autour de la Rawbank en lien avec le dossier des 100 jours.

“Les pratiques d’Afriland, de la BGFI ou encore de Rawbank présentent un risque imminent pour l’économie congolaise, que nos dirigeants ne doivent pas sous-estimer. Si notre système bancaire venait à être jugé trop risqué, nous pourrions voir les banques internationales refuser toute collaboration avec le système bancaire congolais, coupant ainsi le pays de toute transaction en devise américaine.” ajoute Jean Claude Mputu.

Au cours de ces dernières années, nombreuses sont les banques correspondantes qui ont fermées leur porte au Congo, et refusent toute coopération avec son système bancaire. Alors que l’économie congolaise repose à 90% sur les dépôts bancaires et les prêts en dollars américains, être coupé de cette devise aurait des conséquences dramatiques sur l’économie et conduirait à une incertitude financière généralisée.

Le système bancaire congolais est en danger : recommandations du CNPAV

Aux États-Unis, des mises en garde se font déjà entendre. Le 16 août 2020, neuf sénateurs américains ont adressé une correspondance au Département du Trésor Américain et au Secrétaire d'État Mike Pompeo afin de les exhorter à faire pression sur le président congolais Tshisekedi pour qu'il lutte contre la corruption et réforme le secteur bancaire congolais. Ils demandent notamment au Trésor Américain d'envisager de nouvelles sanctions au Congo et la publication d'une note d'information relative aux risques de blanchiment d'argent et de ne pas faire des affaires avec certains acteurs des secteurs bancaire et minier au Congo.

Le gouvernement congolais ne peut plus rester silencieux et laisser les banques du Congo agir en toute impunité, mettant son économie et le bien-être de ces citoyens en péril. Le « Congo n'est pas à vendre » appelle donc le Président de la République du Congo à exercer pleinement son rôle de garant du bon fonctionnement des institutions pour s'assurer qu'une enquête judiciaire soit ouverte dans les plus brefs délais.

Le CNPAV encourage aussi la réforme du système bancaire congolais. Tant les enquêtes de The Sentry et Global Witness et PPLAAF, que le procès des 100 jours du chef de l'état, mettent en exergue des pratiques apparemment frauduleuses au sein de certaines banques commerciales du pays. Des telles transactions risquent de compromettre le système bancaire congolais qui pourrait être accusé de laxisme et d'instrument de blanchiment d'argent.

Contact :

Jean Claude Mputu : +32 498 38 11 39